



Citoyenneté et mobilité au féminin : l'exemple de Bourg-en-Bresse

L'action « citoyenneté, laïcité et mobilité au féminin » s'adresse à des femmes habitant dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville et engagées dans une démarche d'insertion socio-professionnelle. Son objectif est de les inscrire dans une dynamique d'autonomisation, en favorisant leur mobilité et leur maîtrise de l'environnement. Le partenariat engagé entre les structures est un point fort de ce projet, dans sa déclinaison locale à Bourg-en-Bresse.

CE PROJET est initialement pensé au niveau régional par l'Union régionale des missions locales et l'Union régionale des associations centre d'information et de documentation des femmes et des familles. En 2006, sept sites de la région Rhône-Alpes ont été concernés : Lyon, Vaulx-en-Velin, Montélimar, Saint-Étienne, Bonneville, Chambéry, et Bourg-en-Bresse. Il s'agit de proposer un accompagnement aux femmes fragilisées des quartiers pour une meilleure connaissance des clés d'accès aux services publics et un travail sur l'autonomie, les freins à la mobilité et la construction du projet professionnel. Il s'est décliné dans l'Ain à partir de 2004, et plus particulièrement dans le quartier de la Reyssouze à Bourg-en-Bresse, sur une initiative conjointe du Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDF – CIFF) et de la mission locale.

LA MÉTHODE : SENSIBILISATION ET FORMATION

À Bourg-en-Bresse, l'action est financée en grande partie par la politique de la ville et pour un quart par la Région, dans un objectif de prévention contre l'exclusion sociale et civique. Elle s'organise en collaboration avec la Caisse d'allocations familiales, autour de trois temps forts. Tout d'abord une phase d'identification et de recrutement des femmes est nécessaire, suivie d'une période d'élaboration du programme **autour de douze modules de sensibilisation et de formation** et de recherche d'intervenants. Enfin vient le suivi des femmes en aval de l'action pour garder un contact en continu dans une logique de dynamique globale. Il s'agit donc d'une formation-action s'inscrivant très en amont de l'insertion professionnelle à proprement parler. Les principaux thèmes abordés pendant ces douze modules sont la citoyenneté, l'emploi et ses différentes formes, la mobilité – notamment via des échanges avec un groupe de femmes de l'agglomération lyonnaise, la justice, et la santé.

LA MOBILITÉ, L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS ET L'INSERTION ÉCONOMIQUE AU CŒUR DE LA DÉMARCHÉ

C'est donc un groupe de douze femmes qui a pu être mobilisé et parmi elles, deux ont moins de vingt-six ans. Le « repérage » s'est effectué en partenariat entre le

Centre communal d'action sociale, les centres sociaux, les associations locales, la Caf, l'ANPE, les maisons de quartier et le Point information emploi. Ce groupe a suivi la démarche tout au long des modules.

Ce fut pour elles l'occasion de sortir du quartier d'habitation. Ce travail leur a permis de mieux exprimer et repérer leurs difficultés à la mobilité et à l'autonomie, comme par exemple les problèmes de garde d'enfant, la dépendance à la famille, l'enfermement au sein du foyer ou encore l'appréhension d'un monde extérieur peu connu. Cette formation-action a aussi permis de réfléchir aux solutions possibles, d'apprendre à résoudre ces difficultés, notamment par l'acquisition de méthodes pour s'organiser professionnellement, familialement et personnellement.

La coordination régionale de ce projet a permis des **rendez-vous croisés d'une ville à l'autre**, dans un double mouvement : aller vers les autres et accueillir un groupe. De plus, les sorties organisées au tribunal ou la visite de l'Afpa, ont facilité l'accès aux services publics pour ces femmes, via une utilisation des transports en commun, leur faisant d'expérimenter la mobilité. Un travail de compréhension des services proposés par la mairie a aussi été réalisé pendant les modules. Par ailleurs, cette action constitue une première étape d'insertion économique, de par la démarche personnelle de réflexion sur le projet professionnel qui est proposée aux femmes. Outre ces questions, l'action « citoyenneté et mobilité au féminin » est aussi l'occasion de **s'insérer dans un groupe**, ce qui représente un début de socialisation.

PARTENARIAT LOCAL ET SUIVI DES FEMMES EN CONTINU

Le portage conjoint mission locale et CIDF – CIFF, ainsi que la forte mobilisation locale du partenariat sur ce projet sont incontestablement les points forts de cette action dans l'Ain. La démarche de suivi en continu des femmes est aussi très importante, puisqu'elle permet de créer une dynamique globale autour du projet et de ne pas perdre le contact par la suite.

Une difficulté reste pourtant à régler : la mise en réseau et la répartition des tâches entre les partenaires, pour organiser de la manière la plus efficace possible la mobilisation du public et obtenir un impact maximal de l'action. Il est effectivement important de construire collectivement l'action, autour d'objectifs partagés, pour traiter dans la durée des situations difficiles, en bonne intelligence et complémentarité. ■

Aude TALLARON